



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2022, DU PLAN TRIENNAL DES
IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024 ET DU RÈGLEMENT
2021-533 – TAXATION 2022

AVIS est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, de la tenue de deux séances ordinaires du conseil, le vendredi 17 décembre 2021 à 15 h 30 et 15 h 45, à la salle communautaire du 85 Grand rue à Sainte-Catherine-de-Hatley, conformément aux articles 431 et suivants du *Code municipal du Québec*.

Les principaux sujets débattus au cours de ses séances auront trait à l'adoption du budget 2022, du plan triennal des immobilisations 2022-2023-2024 et du Règlement 2021-533 - Taxation 2022.

Donné à Sainte-Catherine-de-Hatley, ce 29 novembre 2021


Serge Caron
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim